

Patinoire Municipale - Saison 1990-1991 - Concession du droit d'exploiter le bar

M. LE DÉPUTÉ-MAIRE, Rapporteur : Le droit d'exploiter le **bar de la Patinoire Municipale** a fait l'objet, pour la saison 89/90, d'une concession venue à expiration le 22 avril 1990.

La Commission des Sports, réunie le 5 juin 1990, propose de renouveler cette concession sous forme de marché négocié pour la période du 15 octobre 1990 au 7 avril 1991 et de concéder le droit d'exploitation à l'Association **Besançon Techniques Services** moyennant une redevance annuelle fixée à **20 000 F (19 000 F précédemment)**.

Le Conseil Municipal est donc appelé à :

1. approuver le cahier des charges, présenté à cet effet.
2. autoriser M. le Député-Maire à signer l'acte à intervenir avec l'Association Besançon Techniques Services.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable de la Commission du Budget, il en est ainsi décidé à l'unanimité.